



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Centre de balnéothérapie à Bouillante (971)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Les Bains de Bouillante

Raison sociale

Les Bains de Bouillante

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Société par actions simplifiée

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

VAIRAC

Prénom(s)

Appolinaire

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47°a 39°b	Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols. Superficie totale défrichées de 0,71 ha Travaux, constructions et opérations d'aménagement Surface de plancher inférieure à 10 000 m <sup>2</sup> (3 840 m <sup>2</sup> )

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet, à caractère social, est axé sur la prévention et le soutien auprès des personnes rencontrant des difficultés à suivre une pratique physique en toute sérénité.

Cette structure cherchera à répondre à différents besoins et difficultés telles que:

- Permettre aux personnes âgées de Guadeloupe et particulièrement de la Basse-Terre, vu sa topographie, à pouvoir pratiquer une activité physique,
- Permettre aux patients des EHPAD et des familles d'accueil d'avoir accès au centre de balnéothérapie pour pratiquer une activité physique et vivre l'instant de cette pratique, dans un cadre de vie accueillant,
- Proposer un cadre pour la pratique sportive à visée préventive et curative au regard du vieillissement de la population et du nombre important de populations envisagé par l'Insee qui sera en situation de handicap.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet de centre de Balnéothérapie se situe sur la commune de Bouillante.

Le principe du projet est de profiter des eaux chaudes prélevées par la centrale géothermique de Bouillante pour créer un centre de rééducation et de remise en forme.

Le projet de Centre de Balnéothérapie sera constitué de multiples aspects de soin et d'accueil :

- Une unité de balnéothérapie : les espaces humides (bassins de rééducation, les massages, saunas, jets hydro...), espaces secs (salle de fitness, gymnastique, salle de yoga, méditation), espaces de consultations (cabinets médicaux, kinésithérapeutes et autres...)
- Une unité hôtelière, composée de 20 chambres. Cette unité permet un hébergement de tourisme ou de séjours de traitements plus ou moins longs.
- Un restaurant : essentiellement destinés aux visiteurs et usagers du centre de balnéothérapie et de l'hôtel. Ce restaurant sera accessible à la clientèle extérieure.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de construction du centre de balnéothérapie est envisagée sur 12 mois. Avant le démarrage des travaux, une étude géotechnique sera réalisée afin de définir la profondeur des fondations des structures porteuses. Avant toute intervention, les zones de travail seront délimitées strictement afin de limiter le défrichement. Cette phase concerne les travaux de mise en place des voies d'accès, de la clôture, du portail et de mesurage des points pour l'ancrage des structures porteuses. Des aires réservées au stationnement et au stockage des approvisionnements seront aménagées et leurs abords protégés. Les stations et les pieds des espèces végétales d'intérêt seront également balisés.

Les travaux d'aménagement du centre commenceront par la construction du réseau d'accès et du réseau humide comprenant le raccordement à la centrale géothermique. Ce réseau comprendra des passages le long et sous voiries.

Une étude de faisabilité a été réalisée dans le cadre du projet, les préconisations de l'étude technique seront prises en compte au stade d'avant projet par l'architecte et au stade travaux. Afin d'assurer la coordination des différents équipes opérationnelles (architecte, maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, entreprises, concessionnaires, Commune et gestionnaires de réseaux...), une coordination globale des travaux sera mise en oeuvre à l'échelle du centre et des raccordements.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le centre fonctionnera de jour pour l'unité de balnéothérapie et comme hébergement pour l'unité hôtelière.

L'eau du centre proviendra de la centrale géothermique.

Le mélange "eau thermique + eau de mer" sera prélevé par l'intermédiaire d'une crépine et de deux pompes localisées dans la cuve de mélange à proximité immédiate de l'exutoire dans la circonscription de la centrale géothermique. Le linéaire de canalisation, pour le captage et le rejet d'eaux thermales, entre la centrale géothermique et le centre de balneotherapie sera d'environ 650 ml et longera la voirie existante (chemin de fifi). L'alimentation électrique des pompes se fera par l'intermédiaire d'une armoire de commandes.

La fourniture de l'électricité et l'occupation du site feront l'objet d'une convention entre le Maître d'Ouvrage et la centrale.

L'alimentation en eau du centre de balnéothérapie se fera à une température de 41 à 43°C.

Dans sa phase de démantèlement, le site sera remis en état, avec notamment la désartificialisation des sols.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC); permis d'aménager; autorisation de défrichement

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Parcelle cadastrale AE 0073	11 ha
Emprise totale bâti et chantier (superficie défrichée)	7 100 m <sup>2</sup>
Zone reboisée post chantier	3 260 m <sup>2</sup>
Emprise bâti et voirie post chantier	3 840 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie : **DE FIFI**

Lieu-dit :

Localité : **BOUILLANTE**

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   " E Lat. :   °   '   " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bouillante 97125
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé dans l'aire d'adhésion du Parc Nationale de Guadeloupe (FR3400007). Projet à plus de 2km du cœur de Parc Nationale de Guadeloupe (FR3400007).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé de la ville de Bouillante
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé de la ville de Bouillante
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, des prélèvements d'eau seront réalisés dans les bassins tampon alimenté par les eaux de forage d'ORMAT (Centrale de Géothermie de Bouillante) qui bénéficie des autorisations de captage. Aucun prélèvement direct est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des constructions sont à prévoir, des matériaux extérieurs seront donc nécessaires.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux extraits seront réutilisés en remblais ou en merlons autant que possible. Les matériaux de construction suivront un cahier des charges favorisant la réutilisation.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La principale ressource utilisée (eau géothermale) est une ressource déjà captée et autorisée. Concernant l'eau potable le projet sera réalisé de façon à limiter au maximum sa consommation, la réutilisation de l'eau de pluie est prévue pour les espaces verts. L'assainissement sera réalisé grâce à une installation non collective adaptée au centre et aux hébergements.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien que le projet se soit concentré sur un minimum d'emprise (0,71 ha), certains impacts sur la faune, flore, habitats, continuités écologiques sont à prévoir vis-à-vis du défrichement nécessaire. Les travaux les plus impactant seront cependant réalisés lors de la période la plus favorable, en évitant notamment la période de nidification des oiseaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien que le projet se soit concentré sur un minimum d'emprise (0,71 ha), ce dernier consommera in fine 0,32 ha de forêt après revégétalisation des espaces impactés par le chantier.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone combinant aléas faille faible et mouvement de terrain faible avec des prescriptions individuelles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La qualité de l'eau sortant dans les bassins sera contrôlée par des systèmes de filtration adaptés. Le projet se conformera aux exigences habituelles demandées aux centres de balnéothérapies.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La qualité de l'eau entrant dans les bassins sera contrôlée par des systèmes de filtration adaptés.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic pourra être augmenté par le nombre de visiteurs du centre de balnéothérapie et des résidents.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet cherche à protéger le milieu naturel. Le projet prévoit un système d'éclairage de faible intensité dans les coursives et les allées. 90% de l'activité du projet sera diurne.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de bassins, après traitement (générateur UV et filtres à poches) seront renvoyées dans le circuit de la centrale géothermique.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le circuit de rejet de la centrale géothermique autorisée à cet effet. La qualité de l'eau se conformera à l'autorisation de la centrale.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

L'extension de la centrale Géothermique de Bouillante B1 bis.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

ICPE : Le projet n'est pas concerné par des rubriques ICPE.

IOTA : Le projet ne prélèvera pas d'eau directement dans le milieu, il prélèvera l'eau préalablement captée par ORMAT et dûment autorisée. Idem pour les rejets qui suivront le circuit de rejet et les prescriptions d'ORMAT.

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'emplacement du projet a été défini selon la topographie et la nécessité d'être proche de la centrale géothermique. De plus, ces critères n'offrent pas d'alternatives quant à l'occupation de l'espace disponible et constructible dans le cadre du PLU de la commune de Bouillante.

Le projet a été concentré au maximum en termes de surface.

Le projet s'inscrit dans un espace arboré et "en pleine nature", aussi, les aménagements seront éco-conçus et les abords des aménagements seront végétalisés avec des essences locales.

Les travaux seront réalisés lors de la période la plus favorable pour la biodiversité en présence (évitement des périodes de nidification des oiseaux).

Tous les espaces qui auront été endommagés par la phase travaux seront ensuite remis en état et réensemencés pour retrouver le même caractère que le reste de la parcelle.

---

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, aux valeurs sociales et médicales, bien que situé dans un environnement à fort enjeux présente un intérêt majeur pour la population. Le projet a été concentré en termes de surface pour limiter au maximum l'impact sur son environnement. Celui-ci a été conçu pour accueillir et respecter la nature dans laquelle il s'inscrit.

De plus on note que la situation du projet vis-à-vis de la centrale géothermique de Bouillante est primordiale quant à la réutilisation de la ressource en eau géothermale. En ce sens, le projet se situe au plus proche de cette dernière afin de limiter au maximum les impacts liés au raccordement. La parcelle est classée en 2AU du PLU : le projet se conforme au règlement du PLU. Au vu des enjeux portés par le projet et son emprise limitée sur l'environnement, il ne nous semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Courrier Maire de la Commune de Bouillante	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Courrier Support au projet par SCTI	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom VAIRAC

Prénom Appolinaire

Qualité du signataire Président / Porteur de projet

À

Fait le  /  /

Téledéclaré le 15/04/202

Signature du (des) demandeur(s)